



## RSI : les inquiétudes de l'Institut de la Protection sociale

Si l'IPS souligne « certaines améliorations » concernant la fin programmée du régime social des indépendants au regard du discours du Premier ministre Édouard Philippe, son président Bruno Chrétien reste toutefois sceptique sur l'après-RSI.



RSI

Le Premier ministre **Édouard Philippe** a dévoilé ce 5 septembre les principaux axes de la politique gouvernementale en faveur des travailleurs indépendants . Ce plan de mesures inclut, notamment, le calendrier de la suppression attendue du **régime social des indépendants (RSI)** .

Si le président de l'Institut de la protection sociale (IPS) **Bruno Chrétien** , auprès de *l'Argus* , exprimait de réelles inquiétudes quant au devenir de la protection sociale des travailleurs indépendants, le détail des annonces gouvernementales laisse apparaître selon l'IPS « *certaines améliorations* ».

### Quel avenir pour les OC ?

Principal point positif retenu : les annonces concernant les cotisations versées par les indépendants, simplifiées autant que faire ce peut (réunification des déclarations sociale et fiscale en un unique document, octroi de délais de paiement par anticipation...).

Mais les inquiétudes signalées sont fort loin d'être toutes dissipées... Bien au contraire. « *Pourquoi les organismes conventionnés (OC) gérant l'Assurance Maladie sont-ils appelés à disparaître alors que leur efficacité de gestion est meilleure que celle des caisses primaires ?* », note l'institut, alors que l' **avenir des OC** (la RAM et les deux nouveaux OC mutualistes autour d'Aesio et Harmonie Mutuelle) n'est pas encore tracé.

www.argusdelassurance.com

Pays : France

Dynamisme : 16



[Visualiser l'article](#)

Surtout, selon l'IPS, d'autres dangers guettent les indépendants : hausse prévisible des cotisations (malgré les démentis gouvernementaux), perte de la spécificité des travailleurs indépendants au sein du régime général de Sécurité sociale&hellip; Ce qui amène son président Bruno Chrétien à prophétiser, auprès de *l'Argus* : « *on peut aujourd'hui parler d'étatisation en cours du régime social des indépendants* ».